



Disclaimer: unless otherwise agreed by the Council of UPOV, only documents that have been adopted by the Council of UPOV and that have not been superseded can represent UPOV policies or guidance.

This document has been scanned from a paper copy and may have some discrepancies from the original document.

Avertissement: sauf si le Conseil de l'UPOV en décide autrement, seuls les documents adoptés par le Conseil de l'UPOV n'ayant pas été remplacés peuvent représenter les principes ou les orientations de l'UPOV.

Ce document a été numérisé à partir d'une copie papier et peut contenir des différences avec le document original.

Allgemeiner Haftungsausschluß: Sofern nicht anders vom Rat der UPOV vereinbart, geben nur Dokumente, die vom Rat der UPOV angenommen und nicht ersetzt wurden, Grundsätze oder eine Anleitung der UPOV wieder.

Dieses Dokument wurde von einer Papierkopie gescannt und könnte Abweichungen vom Originaldokument aufweisen.

Descargo de responsabilidad: salvo que el Consejo de la UPOV decida de otro modo, solo se considerarán documentos de políticas u orientaciones de la UPOV los que hayan sido aprobados por el Consejo de la UPOV y no hayan sido reemplazados.

Este documento ha sido escaneado a partir de una copia en papel y puede que existan divergencias en relación con el documento original.

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

GENÈVE

COMITE TECHNIQUE

Vingt - deuxième session
Genève, 20 et 21 novembre 1986

REVISION DU RAPPORT TYPE DE L'UPOV SUR L'EXAMEN TECHNIQUE

Document établi par le Bureau de l'Union

L'annexe I du présent document contient un projet de modèle de description de variété établi par le Bureau de l'Union sur la base des résultats des débats qui ont eu lieu au sein des groupes de travail techniques et l'annexe II, un exemple concret de description de variété établi conformément au modèle figurant à l'annexe I, avec les mêmes données que celles qui ont été fournies par les experts de la République fédérale d'Allemagne et reproduites à l'annexe II du document TC/XXI/6. On trouvera des renseignements détaillés sur les observations des groupes de travail techniques concernant le document TC/XXI/6 aux paragraphes 75 à 77 du document TC/XXII/3.

[Les deux annexes suivent]

C. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés :

Dénomination des variétés : Différences (n'indiquer que les caractères dont les différences sont suffisantes pour établir la distinction)

D. Renseignements complémentaires :

Données additionnelles : (renseignements complémentaires particuliers pouvant être utiles pour certaines espèces, à fixer par les groupes de travail techniques lorsqu'ils établiront les principes directeurs d'examen correspondants, par exemple origine, historique de la sélection, photographie, schéma, radiogramme; renseignements pouvant présenter de l'intérêt pour les services de certification)

Observations :

GW 649

 N° de la demande

W. von Borries-Eckendorf oHG
 Postfach 1206
 D-4817 Leopoldshöhe 3

 Demandeur (nom et adresse)

FORMULAIRE DE L'UPOV POUR LA DESCRIPTION VARIETALE

Hordeum vulgare L.

 Nom botanique du taxon

Orge d'hiver

 Nom commun du taxon

ECK. 210978

 Référence de l'obtenteur

Andrea

 Dénomination variétale

1981-10-26, TG/19/7

 Date et cote du document contenant
 les principes directeurs d'examen
 de l'UPOV

Mars 1981

 Date ou cote du document contenant
 les principes directeurs d'examen
 nationaux

Office fédéral des obtentions
 végétales,
 République fédérale
 d'Allemagne

 Service qui a effectué l'examen

Idem que sous N° de la demande

 N° de référence attribué par le
 service qui a effectué l'examen

Rethmar

 Lieu de l'examen

1982 - 1984

 Période d'examen

16 septembre 1985

 Date de publication du document

N° UPOV	N° national	CARACTERES	NIVEAUX D'EXPRESSION	NOTE	OBSERVATIONS
---------	-------------	------------	----------------------	------	--------------

A. Caractères de groupement utilisés :

(*) 2	2	Feuilles de la base : pilosité des gaines	présente		
(*) 13	17	Epi : nombre de rangs	plus de deux		
(*) 26	26	Grain : type de pilosité de la baguette	longue		
(*) 30	29	Grain : pilosité du sillon	absente		
(*) 4	4	Dernière feuille : pigmentation anthocyanique des oreillettes	présente		

B. Caractères inclus dans les principes directeurs d'examen de l'UPOV ou dans les principes directeurs d'examen nationaux :

(*) 1	1	Plante : port au tallage	demi-dressé à demi-étalé	6	
(*) 2	2	Feuilles de la base : pilosité des gaines	présente	9	
	3	Feuilles de la base : intensité de la pilosité des gaines	moyenne	5	
	3	Dernière feuille : port	demi-récurvé	5	
(*) 4	4	Dernière feuille : pigmentation anthocyanique des oreillettes	présente	9	
(*) 5	5	Dernière feuille : intensité de la pigmentation anthocyanique des oreillettes	faible	3	
	7	Dernière feuille : longueur du limbe	moyen à long	6	

N° UPOV	N° national	CARACTERES	NIVEAUX D'EXPRESSION	NOTE	OBSERVATIONS
	8	Dernière feuille : largeur du limbe	moyen à large	6	
6	10	Dernière feuille : glaucescence de la gaine	moyenne à forte	6	
7	9	Epoque d'épiaison (premier épillet visible sur 50% des épis)	moyenne à tardive	6	
8	11	Barbes : pigmentation anthocyanique des pointes	présente	9	
9	12	Barbes : intensité de la pigmentation anthocyanique des pointes	faible	3	
(*)	10	Epi : glaucescence	faible à moyenne	4	
	11	Epi : port	demi-incurvé à incurvé	6	
(*)	12	Plante : hauteur (tige et épi)	moyenne à longue	6	
(*)	13	Epi : nombre de rangs	plus de deux	2	
	14	Epi : forme	non observée		
(*)	15	Epi : compacité	demi-lâche à demi-compact	5	
(*)	16	Barbe : longueur par rapport à l'épi	plus longue	3	
(*)	17	Barbe : denticulation marginale	présente	9	
	18	Rachis : longueur du premier article	non observée		
	19	Rachis : incurvation du premier article	non observée		
	20	<u>Orge à deux rangs seulement</u> : Rachis : bosse des articles (au tiers moyen de l'épi)	sans objet		
	21	<u>Orge à plus de deux rangs seulement</u> : Rachis : importance du zigzag (alignement des articles du tiers moyen de l'épi)	moyenne	5	
(*)	22	Epillet stérile : disposition (comme pour 20)	sans objet		
	23	Epillet stérile : longueur de la glumelle inférieure (comme pour 20)	sans objet		
	24	Epillet stérile : forme de l'extrémité (comme pour 20)	sans objet		
	25	Epillet médian : longueur de la glume et de l'arête par rapport au grain	plus longues	3	
(*)	26	Grain : type de pilosité de la baguette	longue	2	
(*)	27	Grain : glumelles	présente	9	
(*)	28	Grain : pigmentation anthocyanique des nervures de la glumelle inférieure	faible	3	
(*)	29	Grain : denticulation des nervures dorsales internes de la glumelle inférieure	forte	7	
(*)	30	Grain : pilosité du sillon	absente	1	
	31	Grain : disposition des lodicules	non observée		
	32	Grain nu : couleur de l'aleurone	colorée	2	
(*)	33	Type de développement	type alternatif	2	
	34	Réaction au DDT	non observée		

C. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés :Dénomination des variétés :

Bollo (GW 235)

Différences :

Andréa : glaucescence de la gaine plus forte (caractère 6) - "moyenne à forte (6)" au lieu de "faible à moyenne (4)"

D. Renseignements complémentaires :

Données additionnelles :

Observations :

[Fin de l'annexe II et du document]